

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 1 (1970-1971)  
**Heft:** 3

**Artikel:** L'assurance maladie : une nécessité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825916>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'assurance-maladie :

# UNE NÉCESSITÉ

L'évolution des sciences médicales exige aujourd'hui des installations, des appareillages et des techniques nouvelles. Ces performances de la médecine moderne coûtent souvent très cher.

C'est dire que **la nécessité d'être assuré** pour la couverture des frais médicaux, pharmaceutiques, ainsi que pour les frais d'hospitalisation **se fait sentir d'une façon plus impérative que durant la première partie du présent siècle.**

Les actions en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans qui n'étaient pas assurées, ont permis d'affilier un certain nombre d'« aînés » dont l'âge dépassait les limites fixées par les statuts des caisses-maladie mutuelles.

Beaucoup de candidats attendent encore.

Dans le canton de Vaud, les **Agences communales AVS** prennent note des inscriptions pour pouvoir convoquer, le moment venu, toutes ces personnes. Espérons que leur patience sera récompensée.

**Pour les habitants de la Commune de Lausanne, ces inscriptions se prennent au BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE BEAU-SÉJOUR N° 8, 3<sup>e</sup> étage, guichet 337. Nous encourageons vivement les personnes intéressées à se présenter. Elles auront l'assurance de ne pas manquer une éventuelle et prochaine action.**

Nous tenons à préciser que les « aînés » qui ont la chance d'être déjà au bénéfice d'une assurance-maladie doivent la conserver. Les actions mentionnées ci-dessus ne les concernent pas.

Dans ce journal, nous parlerons prochainement des problèmes suivants :

- Subsidés pour abaisser les cotisations ou primes.
- Participations aux frais médicaux et pharmaceutiques.
- Franchise sur les notes d'honoraires des médecins.
- Réserves faites pour les maladies en cours lors de l'admission.

---

## SOMMAIRE

---

- 2 Informations sociales
  - 3-4 Deux destinées à âge égal
  - 5-7 Un club modèle à Genève
  - 8 Pro Senectute
  - 9-12 Pourquoi les flamants sont-ils roses ?
  - 13 Gymnastique à tout âge
  - 14-15 Vivre en Résidence (Rolle)
  - 16 Courrier des lecteurs
  - 17 Mots croisés
  - 18 Fleurs et bouquets
  - 19 Les loisirs
  - 20 Message œcuménique
- 

Nous rappelons aux

que, à partir de

nous leur accordons

un intérêt de

sur leurs livrets de dépôts

personnes âgées

60 ans révolus

**5 1/4 %**

**BANQUE  
CANTONALE  
VAUDOISE**